



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVRY

02/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers votants : 18

Date de la convocation : 27/03/2026

Le deux avril deux mil vingt-six, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Stéphane MITZAS.

Présents : Stéphane MITZAS ; Thierry MARECHAL ; Sébastien DE WYSOTZKI ; Rabiaa HABCHANE ; Julie STORDIAU ; Pollyanna DO CARMO ; Elsa DUFOUR ; Cécilia JOSSERAND ; Virginie MATHIEU ; Oktay COSKUN ; Céline JOIGNAUX ; Sylvain MISSE ; Samuel CANGE ; Hana BILAK ; Patrick TISSOT

Absents : Gaëtan MARTINO

Procurations : Stéphane VENDEVILLE à Hana BILAK, Sylvie VAUTHIER à Stéphane MITZAS, Cidalia FERREIRA à Pollyanna DO CARMO

Secrétaire : Julie STORDIAU

OBJET : Désignation d'un représentant et d'un suppléant pour représenter la commune au sein du Comité Technique de la Régie des Eaux Gessiennes.

Pour mémoire, le conseil communautaire Pays de Gex agglomération a approuvé le 26 mai 2016 les statuts de la Régie des Eaux Gessiennes.

Lesdits statuts (chapitre II) ont acté la création d'un Comité Technique chargé de se prononcer, par avis simple, sur toutes questions relevant de la compétence de la Régie.

À la suite du renouvellement du conseil municipal du 15 mars 2026, l'Assemblée est appelée à désigner un membre titulaire ainsi qu'un membre suppléant

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

le Conseil Municipal désigne :

- Mme Cécilia JOSSERAND en qualité de membre titulaire.
- M. Stéphane VENDEVILLE, en qualité de membre suppléant.

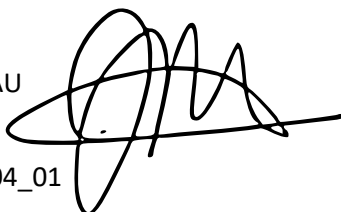
Monsieur le Maire est chargé de transmettre la présente délibération rendue exécutoire à Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Régie des Eaux Gessiennes.

Fait et délibéré à Chevry les jours, mois et an que-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

La Secrétaire
Julie STORDIAU



2026_04_01

Le Maire,
Stéphane MITZAS,

